

Québec, le 14 novembre 2006

Madame Andrée Boucher
Mairesse de la ville de Québec
2, rue Des Jardins, bureau 312
C.P. 700, Québec
G1R 4S9

Madame Boucher,

Nous prenons l'initiative d'entrer en contact avec vous afin de mieux vous faire connaître notre travail dans le cadre de l'important dossier de développement des propriétés conventuelles de la ville de Québec. COALITION HÉRITAGE QUÉBEC est un organisme sans but lucratif composé de citoyens, d'architectes et d'urbanistes indépendants qui désirent collaborer dans un climat de concertation et de créativité engendrant des actions concrètes et constructives. Pour de plus amples informations, vous pourrez consulter notre site Internet à www.coalitionheritagequebec.com .

Comme vous l'avez si bien mentionné lors d'une séance récente au conseil municipal, le développement immobilier est essentiel pour la Ville puisqu'il est sa source principale de revenus. À notre avis, la question n'est pas « doit-on ou non développer ? », mais plutôt « comment et où doit-on le faire ? .»

Notre COALITION est en accord avec les principes de développement et de densification du territoire, par contre, nous soutenons que la conservation, la mise en valeur et le développement de nos richesses patrimoniales doivent se faire avec l'adhésion de la collectivité et que certaines études préparatoires essentielles doivent être réalisées avant de poursuivre le développement à la pièce. C'est pourquoi une certaine forme de moratoire s'impose.

L'ensemble des propriétés conventuelles de la Ville forme un porte feuille immobilier de grande valeur et de grand potentiel qui se distingue des autres grands projets de développement urbain à caractère public. En tant que mairesse, vous avez le pouvoir de tout mettre en œuvre afin de favoriser l'excellence et de générer le maximum de richesses, sur tous les plans. Les

membres de COALITION HÉRITAGE QUÉBEC soutiennent qu'ils possèdent l'expertise et la neutralité nécessaires pouvant faire avancer et enrichir le débat, c'est pourquoi nous souhaitons y participer à part entière.

Avec nos remerciements, recevez, Madame Boucher, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne Guérette,
présidente, COALITION HÉRITAGE QUÉBEC

p.j. : Document synthèse et lettre d'opinion